



LIVRET DES ÉTUDES

DEUXIÈME ANNÉE DE PHILOSOPHIE

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2025-2026

UFR ARSH (Arts et Sciences Humaines)
1281, rue des universités
38610 Gières

UGA
UFR
ARSH Université
Grenoble Alpes

TABLE DES MATIÈRES

CALENDRIER DES ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES DE L'UGA	- 2 -
CONTRÔLE DES CONNAISSANCES	- 3 -
CADRE D'UTILISATION DE L'INFORMATIQUE ET DES IA GÉNÉRATIVES EN LICENCE DE PHILOSOPHIE	- 5 -
TABLEAU RÉCAPITULATIF DEUXIÈME ANNÉE PHILOSOPHIE	- 9 -
TABLEAU RÉCAPITULATIF DEUXIÈME ANNÉE PHILOSOPHIE – PARCOURS LETTRES MODERNES	- 10 -
TABLEAU RÉCAPITULATIF DEUXIÈME ANNÉE PHILOSOPHIE – PARCOURS LETTRES CLASSIQUES	- 12 -
DESCRIPTIFS DES ENSEIGNEMENTS EN PHILOSOPHIE	- 14 -
<i>SEMESTRE 3</i>	- 14 -
<i>SEMESTRE 4</i>	- 20 -

CALENDRIER DES ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES DE L'UGA

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2025 / 2026

1^{er} semestre 2025/ 2026

DÉBUT DES COURS : **Lundi 8 septembre 2025 au matin**

Lundi 15 septembre pour les Enseignements Transversaux à Choix interdisciplinaires (ETCI) et les Langues.

Pour le Sport la date de début des cours peut être décalée.

Merci de vous rapprocher du SUAPS (Service des sports) pour en avoir la confirmation.

FIN DES COURS : Vendredi 12 décembre 2025 au soir

EXAMENS : Du lundi 15 décembre au vendredi 19 décembre 2025 et du lundi 5 janvier au vendredi 9 janvier 2026

2^e semestre 2025 / 2026

DÉBUT DES COURS : **Lundi 12 janvier 2026 au matin**

Même date pour les Enseignements Transversaux à Choix interdisciplinaires (ETCI).

Pour les ETC Langues et Sport la date de début des cours peut être décalée.

Merci de vous rapprocher du Service Des Langues et du SUAPS pour en avoir la confirmation.

FIN DES COURS : Vendredi 17 avril 2026 au soir

EXAMENS : Du lundi 27 avril 2026 au mercredi 13 mai 2026

EXAMENS SECONDE CHANCE

Du 1^e et du 2^e semestre : à partir du lundi 1^{er} juin jusqu'au vendredi 19 juin 2026

JOURS FÉRIÉS

Samedi 1^{er} novembre 2025 (**Toussaint**) ; Mardi 11 novembre 2025 (**Armistice**) ; Jeudi 25 décembre 2025 (**Noël**),
Jeudi 1^{er} janvier 2026 (**Jour de l'an**) ; Lundi 6 avril 2026 (**Pâques**) ; vendredi 1^{er} mai 2026 (**Fête du travail**) ;
Vendredi 8 mai 2026 (**Victoire 1945**) ; Jeudi 14 mai 2026 (**Ascension**) ; Lundi 25 mai 2026 (**Pentecôte**) ; Mardi 14
juillet 2026 (**Fête nationale**)

INTERRUPTIONS PÉDAGOGIQUES

TOUSSAINT : du vendredi 24 octobre 2025 au soir au lundi 3 novembre 2025 au matin.

NOËL : du vendredi 19 décembre 2025 au soir au lundi 5 janvier 2026 au matin.

HIVER : du vendredi 13 février 2026 au soir au lundi 23 février 2026 au matin.

PRINTEMPS : du vendredi 3 avril 2026 au soir au lundi 13 avril 2026 au matin.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

VOUS TROUVEREZ TOUTES LES INFORMATIONS DANS LE REGLEMENT DES ETUDES ET LES TABLEAUX MCCC EN LIGNE SUR LE SITE DE DE L'UFR ARSH

Il est impératif que vous preniez connaissance de la **Charte des examens** en ligne sur le site web de l'UFR ARSH : <https://arsh.univ-grenoble-alpes.fr/>

Pour les étudiants inscrits en double licence lettres modernes, lettres classiques :

Pour les UE de philosophie = RDE licence philosophie

Pour les UE lettres modernes, lettres classiques = RDE licence lettres modernes, lettres classiques

CONTROLE CONTINU (CC) :

Votre présence aux CM et aux TD est obligatoire. En cas d'absence à une épreuve ou à un exercice de contrôle continu, vous ne pourrez pas le valider.

Les modalités de contrôle continu sont précisées par chaque enseignant en début de semestre.

Toutes les absences devront être justifiées sous un délai de 5 jours ouvrés à compter de la reprise de l'étudiant, avec remise d'un justificatif, **auprès de l'enseignant (e) concerné (e).**

En cas d'absence injustifiée, à plus d'un quart du volume total de l'enseignement concerné à présence obligatoire, l'étudiant sera sanctionné selon la modalité fixée par la composante (L'étudiant se verra mis « défaillant » au cours), ce qui entraînera l'incapacité de calculer un résultat (invalidation de l'année).

Si des impératifs vous empêchent d'assister régulièrement aux cours et aux TD, la direction de département peut vous accorder une **dispense d'assiduité aux cours. Elle ne dispense pas de l'évaluation (devoir sur table, partiels, évaluation en ligne).** Vous êtes tenu(e) de vous informer des modalités et des dates d'évaluation. Vérifiez également auprès de votre gestionnaire quels sont les cours compatibles avec la dispense d'assiduité.

ATTENTION : Votre demande de dispense devra être déposée avant le **15 octobre 2025** au service de scolarité du département pour le premier semestre et avant le **15 février 2026** pour le second.

EXAMENS :

Deux sessions d'examens sont organisées pour chaque semestre : une session initiale en fin de chaque semestre et une seconde chance au mois de juin pour le 1^{er} et le 2^e semestre.

IMPORTANT

Vous ne recevrez pas de convocation aux examens : les plannings d'examens sont affichés dans le hall de l'ARSH. Vous les recevez **également et seulement sur votre adresse mail UGA.**

L'accès aux salles vous est interdit si vous vous présentez en retard, après l'ouverture des enveloppes contenant les sujets.

Vous ne pouvez sous aucun prétexte quitter la salle durant la première heure des épreuves. Après ce délai, toute sortie est définitive et implique la remise de la copie.

Toute fraude ou tentative de fraude (l'introduction de documents dans une salle d'examen est une tentative de fraude) fait l'objet d'un procès-verbal qui entraîne une procédure disciplinaire.

L'anonymat des copies est assuré pour tous les examens écrits terminaux.

Pour chaque matière, vous devez passer la totalité des épreuves prévues à l'examen terminal de première session. L'absence aux examens terminaux de la première et de la deuxième chance d'une UE bloque le système de la compensation annuelle. Vous serez déclaré **défaillant**.

Défaillant ne signifie pas que vous ne pouvez pas repasser vos épreuves à la seconde chance !

LA SECONDE CHANCE

La seconde chance offre une seconde opportunité aux étudiants qui ont obtenu un résultat à l'année inférieur à **10/20** ou **défaillant**. **ATTENTION !** Vous **DEVEZ REPASSER** toutes les UE défaillantes ainsi que les UE inférieures à 10/20 dans le(s) semestre(s) non validé(s) sous peine d'absence injustifiée et donc de défaillance à l'année avec impossibilité de calculer la moyenne semestrielle et annuelle et de passer à l'étape supérieure.

Dans le cas où l'UE est composée de plusieurs matières, seule la matière qui n'a pas atteint la moyenne à la première session doit être repassée.

Attention : les notes de contrôle continu ne sont pas maintenues pour le calcul de la moyenne de la seconde chance. Seul compte l'examen final de la seconde chance.

Elle aura lieu cette année à partir du **lundi 1^{er} juin 2026** pour le premier ET pour le deuxième semestre. Le calendrier des examens sera affiché 15 jours avant (il est inutile de s'inscrire).

Il est possible de renoncer à la compensation à l'issue de l'évaluation initiale (session 1), au sein d'un semestre, dans le cas où un étudiant souhaite pouvoir améliorer ses résultats de manière significative lors de la seconde chance, en se représentant aux **UE non acquises (note < 10/20)**.

La renonciation à la compensation entraîne de facto la renonciation à l'obtention, du semestre, de l'année, du diplôme en évaluation initiale (session 1).

Les demandes de renonciation doivent être adressées par écrit au jury et déposées au service de scolarité dans les trois jours qui suivent l'affichage des résultats d'évaluation initiale à l'issue du jury d'année.

Quelle que soit la note obtenue, la note de la seconde chance remplace la note d'évaluation initiale (session 1).

Les résultats sont uniquement consultables via l'intranet LÉO (résultats aux examens) après les délibérations des jurys. La législation en vigueur vous permet de consulter alors vos copies : faites-le !

Publicité des résultats - voies et délais de recours :

« Toute contestation doit être formulée par écrit et adressée au président du jury dans un délai de deux mois à compter de la publication des résultats (recours gracieux). L'intéressé dispose également, dans les mêmes délais, d'une possibilité de recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Grenoble. Cependant, il est rappelé que l'appréciation souveraine du jury ne saurait être remise en cause. »

CADRE D'UTILISATION DE L'INFORMATIQUE ET DES IA GÉNÉRATIVES EN LICENCE DE PHILOSOPHIE

AI-JE BESOIN D'UN ORDINATEUR ?

Posséder ou avoir accès à un ordinateur est une ressource utile pour des études universitaires : c'est un outil qui vous permet d'avoir accès aux logiciels de traitement de textes, mais également à votre messagerie académique, aux moteurs de recherche bibliographique, à des ressources en ligne comme des encyclopédies ou les sites Moodle qui servent de supports aux cours, etc.

Cependant, le département de philosophie a décidé de **proscrire l'usage de l'ordinateur pour prendre des notes en cours**, à l'exception du cas des étudiants preneurs de notes recrutés par le SAH, des étudiants disposant d'un PAEH spécifique et de certains besoins pédagogiques particuliers, sur indication expresse de l'enseignant.

La raison pédagogique de ce choix est double.

1/ L'usage d'un ordinateur incite à ouvrir en parallèle du document de prise de notes des applications ou des logiciels qui vous distraient et vous empêchent de suivre correctement le cours. Apprendre à se passer d'ordinateur vous permet au contraire de développer votre capacité de concentration et à saisir un discours long, deux capacités essentielles à des études de philosophie. Si vous avez besoin de relâcher votre attention un moment, rien ne vous empêche de le faire !

2/ Du côté de l'enseignant.e, la multiplication des ordinateurs personnels dans son public, en altérant l'attention de celui-ci, nuit à la qualité générale de son cours.

3/ La prise de notes à la main, plus lente, vous contraint davantage à écouter de façon active, à identifier les articulations du discours et à hiérarchiser les éléments du raisonnement exposé. Ce faisant, vous échappez à l'illusion qui consiste à vouloir noter tout ce que vous entendez. Prendre des notes est d'abord un exercice de compréhension et d'analyse, comme cela vous sera davantage expliqué en Méthodologie du Travail Universitaire. C'est cet exercice qui vous fera vraiment progresser¹.

QU'EST-CE QUE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE GÉNÉRATIVE ?

La fonction principale des applications d'intelligence artificielle (IA) générative, telles que *ChatGPT* ou *Gemini*, est la création de contenus, que ce soit sous la forme de textes, d'images, de vidéos ou d'audio.

Le fonctionnement de ces applications repose sur le recours à des « modèles de langage de grande taille » (*Large Language Models*). Très concrètement, les requêtes formulées par les utilisateurs sont divisées en petites unités appelées *tokens* — mots, groupes de mots ou caractères — puis encodées afin d'être traitées par ces modèles. Ces derniers, nourris par d'immenses corpus de données, sont entraînés à apprendre les schémas et les relations statistiques qui forment le langage.

Par conséquent, ces modèles ne réfléchissent pas au sens où le font les humains : ils ne gardent pas en mémoire les documents et ne comprennent pas le sens des textes. Leur objectif est de prédire, à chaque étape, le *token* ayant statistiquement la plus grande probabilité d'apparaître en fonction du contexte fourni par la requête de l'utilisateur.

Pour le formuler autrement, ils devinent le mot le plus probable, sur la base de ceux qui le précèdent et étant donné le corpus sur lequel on les a entraînés, et non nécessairement le plus exact : une IA est un simple corrélateur statistique, qui n'a aucun égard pour le juste ou le vrai. Ces applications peuvent donc véhiculer des informations fausses, incomplètes, dépassées ou logiquement incorrectes, voire

[1] Pour une étude montrant que la prise de notes à la main est plus efficace, voir : <https://cpb-us-w2.wpmucdn.com/sites.udel.edu/dist/6/132/files/2010/11/Psychological-Science-2014-Mueller-0956797614524581-1u0h0yu.pdf>

complètement fabulatrices. **Il est par conséquent indispensable de construire un rapport critique et réfléchi aux IA**, à plus forte raison dans un contexte universitaire.

Par ailleurs, il est bon de rappeler que ces applications nécessitent d'immenses volumes d'eau et d'énergie, notamment pour le fonctionnement et le refroidissement des *data centers* qui les hébergent. L'usage massif et régulier des IA contribue drastiquement à alimenter des industries qui ont des conséquences délétères sur le climat et l'environnement.

Enfin, comme le suggère une étude récente du MIT², il apparaît très probable que le recours aux IA contribue à une dégradation réelle des capacités cognitives. Apprendre à s'en passer, c'est donc aussi préserver et renforcer ses propres facultés intellectuelles.

Bon gré mal gré, ces applications font désormais partie de notre quotidien. Elles peuvent sembler courantes et inoffensives. En réalité, leur usage est tout simplement contradictoire avec les objectifs d'une formation en philosophie. **Si philosophe c'est s'interroger et penser par soi-même, il n'est pas possible de développer les compétences nécessaires en faisant faire le travail par une machine**, tout comme il n'est pas possible de progresser en couture si l'on n'apprend pas à faire soi-même l'ensemble des opérations qu'on regroupe sous le nom de « couture » et qui permettent d'être créatif en toute autonomie.

La communauté enseignante du département de philosophie proscriit donc fermement l'usage de l'IA, en particulier pour les tâches où elle se substitue à l'effort de réflexion, de composition et de rédaction.

A-T-ON BESOIN DE RECOURIR À L'IA DANS LES ÉTUDES DE PHILOSOPHIE ?

Certains usages semblent apparemment légitimes :

1/Pour vérifier et contrôler l'orthographe ou la syntaxe de ses travaux.

→ On n'a pas besoin d'une IA pour cela : les traitements de texte comprennent déjà un correcteur orthographique, qui peut s'avérer utile.

→ Notez qu'en déléguant systématiquement cette relecture à une machine, on n'apprend pas soi-même à comprendre le fonctionnement de sa langue. Or la maîtrise de la pensée est aussi la maîtrise de l'expression. Il faut donc prendre le temps de progresser en consultant le dictionnaire ou une grammaire et en faisant des exercices, voire en suivant un cours d'expression écrite et orale.

2/ Pour chercher des connaissances sur un philosophe ou encore des références bibliographiques sur un sujet.

→ Il faut se souvenir qu'une IA est un corrélateur statistique qui peut inventer des aberrations. Pour compléter ses connaissances, il faut s'entraîner à utiliser des **ressources fiables** : manuels, anthologies, encyclopédies, articles spécialisés... Vous pourrez vous former à cela grâce aux conseils de vos enseignants et aux formations données par les bibliothèques universitaires.

D'autres sont absolument à proscrire, car contraires à l'esprit même des études de philosophie et des principes élémentaires du travail universitaire :

Demander à une IA de rédiger, voire de composer tout ou partie d'un travail à votre place.

→ Présenter à votre enseignant un travail produit par une intelligence artificielle comme s'il s'agissait du vôtre est purement et simplement une **imposture** : vous vous faites passer pour l'auteur de quelque chose que vous n'avez ni conçu ni fabriqué. L'imposture est une grave malhonnêteté intellectuelle.

² Voir <https://legrandcontinent.eu/fr/2025/06/19/chatgpt-cerveau-etude-mit/>

→ **Un tel travail sera nécessairement inintéressant et pauvre** : inintéressant, car il n'exprimera nullement vos qualités ou vos difficultés, sur lesquelles votre enseignant peut vous aider à travailler par sa correction ; pauvre, car les applications d'IA génératives n'ont accès qu'à des ressources numériques limitées, qui ne comprennent pas les ressources spécialisées de la recherche en philosophie.

→ **Le travail de composition et d'écriture demandé n'a de sens que s'il reflète votre propre effort** ; c'est à cette condition que vous pourrez vous transformer, votre esprit et vous-même, par la pratique de la philosophie, comme vous transformez votre corps par l'activité physique (et non en regardant d'autres la pratiquer). Si vous n'êtes pas prêt à cet effort, vous n'êtes pas au bon endroit et vous devriez envisager tout de suite de vous réorienter.

→ Pour réaliser les travaux demandés, vous pouvez bien entendu **demandez conseil** à vos enseignants, mais aussi vous appuyer sur les ressources à votre disposition comme les fiches de méthode disponibles sur le site « Documents méthodologiques tous niveaux » ou encore le tutorat.

Si dans votre vie privée, vous avez tout de même un usage personnel de certaines applications d'intelligence artificielle, veillez à ne jamais indiquer d'informations à caractère personnel dans les requêtes que vous lui soumettez, sous peine de vous transformer vous-mêmes en produit.

→ Vous avez par exemple la possibilité de configurer ChatGPT afin qu'il ne conserve ni n'utilise vos données personnelles. Pour cela, il suffit de se rendre dans les paramètres de l'application.

Vos enseignants attendent de vous de l'honnêteté, de la transparence et de l'engagement dans vos études. Sans ces conditions, vous perdez votre temps !

Pour aller plus loin dans la réflexion, quelques suggestions de lectures :

Roberto CASATI, *Contre le colonialisme numérique*, Paris, Albin Michel, 2013.

Matthew B. CRAWFORD, *Éloge du carburateur. Essai sur le sens et la valeur du travail*, trad. fr. Marc Saint-Upéry, Paris, La Découverte, 2016.

Matthew B. CRAWFORD, *Contact. Pourquoi nous avons perdu le monde et comment le retrouver*, trad. fr. Marc Saint-Upéry & Christophe Jaquet, Paris, La Découverte, 2016.

Jean-Gabriel GANASCIA, *L'I.A. expliquée aux humains*, Paris, Le Seuil, 2024.

Servane MOUTON, *Écrans. Un désastre sanitaire*, Paris, Gallimard, coll. Tracts, 2025.

CONTACT DES ENSEIGNANTS

Vous pouvez rencontrer les enseignants, en prenant RDV par mail par le biais de l'adresse officielle : prenom.nom@univ-grenoble-alpes.fr

Ex. : Rémi Clot-Goudard : remi.clot-goudard@univ-grenoble-alpes.fr

ENSEIGNANTS L2 PHILOSOPHIE SEMESTRE 1

- ✓ Claude LETEY : claudette.letey@univ-grenoble-alpes.fr
- ✓ Charles -Edouard CARDOT : charles-edouard.cardot@univ-grenoble-alpes.fr
- ✓ Nicole PERRET : nicole.perret@univ-grenoble-alpes.fr
- ✓ Rose DAVIS : rose.davis@univ-grenoble-alpes.fr
- ✓ Nicolas AUMONIER : nicolas.aumonier@univ-grenoble-alpes.fr
- ✓ Anthony BONNEMAISON : anthony.bonnemaison@univ-grenoble-alpes.fr
- ✓ Marie-Frédérique PELLEGRIN : marie-frederique.pellegrin@univ-grenoble-alpes.fr

ENSEIGNANTS L2 PHILOSOPHIE SEMESTRE 2

- ✓ Olivier RAZAC : olivier.razac@univ-grenoble-alpes.fr
- ✓ Elise HUCHET : elise.huchet@univ-grenoble-alpes.fr
- ✓ Nicole PERRET : nicole.perret@univ-grenoble-alpes.fr
- ✓ Marie-Frédérique PELLEGRIN : marie-frederique.pellegrin@univ-grenoble-alpes.fr
- ✓ Denis PERRIN : denis.perrin@univ-grenoble-alpes.fr
- ✓ Joulia SMORTCHKOVA : joulia.smortchkova@univ-grenoble-alpes.fr

TABLEAU RÉCAPITULATIF DEUXIÈME ANNÉE PHILOSOPHIE

SEMESTRE 3		HEURES	CRÉDITS	COEFFICIENT
UE1	Philosophie générale	48h CM/TD	6	3
	Philosophie générale			
	Méthodologie philosophie générale			
UE2	Philosophie de la connaissance	48h CM/TD	6	3
	Philosophie contemporaine			
	Epistémologie			
UE3	Histoire de la philosophie	48h CM/TD	6	3
	Philosophie ancienne			
	Philosophie moderne 1			
UE4	Langue vivante	24h TD	6	3
	Anglais			
UE5	Option de spécialisation ou interne	24h CM	3	1
	Information – communication (UFR LLASIC) OU option interne (UFR ARSH)			
UE6	Option interne ou d'ouverture	24h CM	3	1
	Option interne UFR ARSH OU ETC OU sport OU Langue			
SEMESTRE 4		HEURES	CRÉDITS	COEFFICIENT
UE7	Philosophie pratique	48h CM/TD	6	3
	Philosophie morale			
	Philosophie politique			
UE8	Histoire de la philosophie	72h CM/TD	9	3
	Philosophie moderne 2			
	Méthodologie de l'histoire de la philosophie moderne			
	Textes philosophiques anglais			
UE9	Philosophie générale	48h CM/TD	6	3
	Logique			
	Esthétique			
UE10	Projet personnel et professionnel	12h CM/TD	3	1
UE11	Option	24h CM	3	1
	Option interne UFR ARSH OU information-communication (UFR LLASIC) OU ETC OU langue			
UE12	Sport	24h CM/TD	3	1

TABLEAU RÉCAPITULATIF DEUXIÈME ANNÉE PHILOSOPHIE – PARCOURS LETTRES MODERNES

SEMESTRE 3		HEURES	CRÉDITS	COEFFICIENT
UE1	Philosophie générale	48h CM/TD	6	6
	Philosophie générale			
	Méthodologie philosophie générale			
UE2	Philosophie de la connaissance	24h CM/TD	3	3
	Philosophie contemporaine			
UE3	Histoire de la philosophie	48h CM/TD	6	6
	Philosophie ancienne			
	Philosophie moderne 1			
UE4 (LLASIC)	Littérature française	60h CM/TD	6	6
	Histoire littéraire et culturelle : humanisme et renaissance			
	Histoire littéraire et culturelle : baroque et classicisme			
	Lecture littéraire (renaissance, baroque, classicisme)			
UE5 (LLASIC)	Littérature du monde	24h TD	3	3
	Littérature comparée 1			
UE6 (LLASIC)	Littérature et transmission (1 au choix)	24h TD	3	3
	Propositions subordonnées			
	Latin 2 - A			
	Latin 3 A			
	Grec 2 - A			
	Grec 3- A			
UE7 (LLASIC)	Langue vivante	24h TD	3	3
SEMESTRE 4		HEURES	CRÉDITS	COEFFICIENT
UE8	Philosophie pratique	48h CM/TD	6	6
	Philosophie morale			
	Philosophie politique			
UE9	Histoire de la philosophie	24h CM/TD	3	3
	Textes philosophiques anglais			
UE10	Philosophie générale	48h CM/TD	6	6
	Logique			
	Esthétique			
UE11 (LLASIC)	Littérature française	72h CM/TD	6	6
	Histoire littéraire et culturelle : du classicisme à la Révolution			
	Lecture littéraire : du classicisme à la Révolution			

	Lire la critique littéraire			
UE12 (LLASIC)	Littératures du monde	48h TD	3	3
	Littérature comparée 2			
	Informatique et humanités numériques			
UE13 (LLASIC)	Littérature et transmission (1 au choix)	24h TD	3	3
	Énonciation et système verbal			
	Latin 2 - B			
	Latin 3 - B			
	Grec 2 - B			
	Grec 3 – B			
UE14 (LLASIC)	Langue vivante	24h TD	3	3

DESCRIPTIFS DES ENSEIGNEMENTS

Pour les enseignements de lettres, voir avec l'UFR LLASIC

TABLEAU RÉCAPITULATIF DEUXIÈME ANNÉE PHILOSOPHIE – PARCOURS LETTRES CLASSIQUES

SEMESTRE 3		HEURES	CRÉDITS	COEFFICIENT
UE1	Philosophie générale	48h CM/TD	3	3
	Philosophie générale			
	Méthodologie philosophie générale			
UE2	Philosophie de la connaissance	24h CM/TD	3	3
	Philosophie contemporaine			
UE3	Histoire de la philosophie	48h CM/TD	6	3
	Philosophie ancienne			
	Philosophie moderne 1			
UE4 (LLASIC)	Langue et littératures latines	48h TD	6	6
	Latin 2-A OU Latin 3 : traduire un texte narratif			
	Littérature latine : parler de politique			
	Linguistique latine : parler de politique			
UE5 (LLASIC)	Langue et littérature grecques	48h TD	6	6
	Grec 2 – A OU Grec 3 : traduire un texte narratif			
	Littérature grecque : récits et romans			
	Linguistique grecque : récits et romans			
UE6 (LLASIC)	Littérature française	72h CM/TD	3	3
	Histoire littéraire et culturelle : humanisme et renaissance			
	Histoire littéraire et culturelle : baroque et classicisme)			
	Lecture littéraire (renaissance, baroque, classicisme)			
UE7	Langue vivante (LLASIC)	24h TD	3	3
SEMESTRE 4		HEURES	CRÉDITS	COEFFICIENT
UE8	Philosophie pratique	48h CM/TD	3	3
	Philosophie morale			
	Philosophie politique			
UE9	Histoire de la philosophie	24h CM/TD	3	3
	Textes philosophiques anglais			
UE10	Philosophie générale	48h CM/TD	6	3
	Logique	12h		

	Esthétique	24h		
UE11 (LLASIC)	Langue et littératures latines	72h TD	6	6
	Latin 2 – B OU Latin 3 - B			
	Littérature latine : chanter l'amour et la mort			
	Informatique et humanités numériques			
UE12 (LLASIC)	Langues et littératures grecques	48h TD	6	6
	Grec 2 – B OU Grec 3 - B			
	Littérature grecque : orateurs et historiens			
UE13 (LLASIC)	Langue et littérature françaises	48h CM/TD	3	3
	Histoire littéraire et culturelle : du classicisme à la Révolution			
	Lecture littéraire : du classicisme à la Révolution			
UE14	Langue vivante (LLASIC)	24h TD	3	3

DESCRIPTIFS DES ENSEIGNEMENTS

Pour les enseignements de lettres, voir avec l'UFR LLASIC

DESCRIPTIFS DES ENSEIGNEMENTS EN PHILOSOPHIE

Semestre 3

UE1 PHILOSOPHIE GÉNÉRALE – 48H CM/TD – 6 ECTS

PHILOSOPHIE GÉNÉRALE

NICOLE PERRET

Le vivant, le mécanisme et la finalité

Peut-on réduire le vivant à la machine?

La métaphore mécaniste (du cœur-pompe à l'intelligence computationnelle) domine souvent l'imaginaire scientifique, pourtant, la réflexion naturaliste sur le vivant est traversée par une tension entre l'idée de finalité et celle de mécanisme dès l'antiquité et jusqu'aux débats les plus récents en philosophie. Qu'est ce qui rend aussi spécifique cet *objet* pour justifier sa résistance aux simples lois mécanistes ? En quoi, la notion même de machine dépasse le simple mécanisme causal ?

À travers l'œuvre de Georges Canguilhem, philosophe et médecin du XXe siècle, ce cours interroge la manière dont la biologie, la médecine et la philosophie ont tenté de penser la spécificité du vivant. Ce parcours inclura des éléments d'histoire des sciences, mais visera principalement une lecture critique et conceptuelle de Canguilhem, en le mettant en dialogue avec des perspectives aussi bien classiques que contemporaines sur le vivant, afin d'interroger la persistance et les transformations des grandes oppositions conceptuelles qui traversent la philosophie de la vie.

COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES VISÉES

Lire, interpréter et contextualiser des textes philosophiques portant sur la vie, en particulier ceux de Georges Canguilhem.

Reconnaître et maîtriser l'opposition classique entre mécanisme et vitalisme et les problèmes philosophiques qui en découlent.

Mettre en relation des perspectives classiques et contemporaines pour analyser les enjeux philosophiques liés à la pensée du vivant.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Session 1 : contrôle continu obligatoire : Exercices partiels et évaluation sur table

+ Epreuve terminale : examen écrit de 4 h. en fin du 1^{er} semestre, au cours des examens (dissertation ou explication de texte).

Session 2 : un examen écrit ou oral en juin.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE :

ARISTOTE, *Génération des Animaux*, 1961.

BERNARD C., *Introduction à l'étude de la médecine expérimentale*, Paris, Garnier-Flammarion, 1966.

BICHAT X., *Recherches physiologiques sur la vie et la mort*, Paris, 1994.

CANGUILHEM G., *La Connaissance de la vie*, Paris, Vrin, 2015.

CANGUILHEM G., *Le Normal et le pathologique*, Paris, PUF, 2009.

DESCARTES R., *Discours de la méthode*, Paris, Flammarion, 2000.

KANT E., *Critique de la faculté de juger*, Paris, Vrin, 1993.

MÉTHODOLOGIE PHILOSOPHIE GÉNÉRALE

NICOLE PERRET

Ce cours de méthodologie propose des exercices visant à maîtriser la technique de la dissertation et de l'explication de texte, à partir de sujets et textes choisis en relation au cours de philosophie générale, afin d'approfondir la question du rapport entre finalité et mécanisme.

COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES VISÉES

S'exercer à la méthodologie à travers des textes et sujets relevant d'un problème classique en histoire de la philosophie.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Session 1 : contrôle continu obligatoire : exercices partiels à la maison et/ou en classe au cours du semestre + examen terminal : examen écrit en temps limité (4h) en fin de semestre pendant les examens, dissertation ou explication de texte.

Session 2 : un examen écrit ou oral en juin.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

Les textes étudiés seront distribués au cours des séances.

UE2 PHILOSOPHIE DE LA CONNAISSANCE – 48H CM/TD – 6 ECTS

PHILOSOPHIE CONTEMPORAINE

CHARLES-EDOUARD CARDOT

Sartre : la contingence et le désir

Savoir que j'aurais pu ne pas être est ce qui, à la fois, fait de moi autre chose qu'une chose, mais c'est aussi ce qui fait apparaître un désir essentiel à la conscience : celui d'être nécessaire. Il lui est essentiel car elle est « manque d'être ». Toute conscience est désirante car ce qu'elle désire c'est être un être qui soit ce qu'il est, c'est-à-dire résorber ce manque d'être qu'elle abrite du fait de sa contingence. Or, si la conscience est un « pour-soi », elle est à distance d'elle-même, contrairement à « l'en-soi », l'objet sans conscience. Ainsi ce que vise la conscience est contradictoire et donc impossible à éprouver. Elle désire être ce qu'elle est mais en tant que conscience, avoir la densité de l'en-soi mais en tant que pour-soi. Elle se désire nécessaire alors que son être porte en lui sa contingence. Par conséquent l'être humain est fondamentalement désir d'être alors que sa condition d'être conscient de soi l'empêche d'être ce qu'il est, de coïncider avec soi. Nous abitons en nous un désir qui est constitutif de notre condition sans que nous puissions le satisfaire.

Ces tensions qui « travaillent » le pour-soi risquent de condamner l'homme à n'être qu'une « passion inutile », selon la formule consacrée de L'être et le néant.

Ce cours se donne ainsi deux objectifs : serrer au plus près la notion de désir dans l'œuvre sartrienne pour révéler ce qu'elle indique de la réalité-humaine ainsi que les tensions auxquelles elle l'expose. Mais il s'agira aussi de penser les différents rapports que la conscience peut entretenir à l'égard de sa dimension désirante. Que le désir soit interne à l'être même de la réalité humaine ne doit pas conduire à l'idée que la conscience est condamnée à être passive à l'égard de son désir. Le manque d'être est au contraire source d'une infinité d'attitudes, aussi bien dans notre rapport au monde (appropriation, contemplation, engagement...), aux autres (masochisme, amour, fascination...) et à nous-mêmes (mauvaise-foi, authenticité...)

COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES VISÉES

Approfondir l'étude d'un auteur / d'une œuvre.

Expliquer un texte philosophique.

Confronter son jugement personnel à celui d'un auteur.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Session 1 : contrôle continu (obligatoire) : 1 explication de texte guidée en TD + 2 explications entières à la maison, en cours de semestre + épreuve terminale : examen écrit sur table de 4 h. en fin de semestre pendant les examens (explication de texte).

Session 2 : épreuve orale en juin. Explication d'un court texte à l'oral. Durée : 45 minutes de préparation. 10 minutes d'explication. 10 minutes d'échange.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

- *Œuvres principales qui seront utilisées (si possible à lire dans cet ordre) :*

Jean-Paul SARTRE, *La transcendance de l'ego*, Vrin

Jean-Paul SARTRE, *Esquisse d'une théorie des émotions*, Le livre de Poche

Jean- Paul SARTRE, *Baudelaire*, Folio

Jean-Paul SARTRE, *L'être et le néant* (surtout la première et la quatrième partie), TEL Gallimard

- *Commentaires utiles à la compréhension du cours :*

Renaud BARBARAS (sous la direction de), *Sartre : désir et liberté*, Puf

Philippe CABESTAN, *Le désir*, Ellipses

François NOUDELMANN et Gilles PHILIPPE (sous la direction de), *Dictionnaire Sartre*, Éditions Honoré-Champion

ÉPISTÉMOLOGIE

NICOLAS AUMONIER

Quelles sont les limites de notre connaissance ?

Comment la question de la connaissance se posait-elle avant que Kant ne lui reconnaisse - ou fixe - des limites ? Le cours s'attachera d'abord à rappeler les théories de la connaissance de Platon, d'Aristote, des Stoïciens, de Thomas d'Aquin et de Descartes, avant d'examiner la manière dont Hume pose le problème de l'induction, et celle dont Kant pense avoir sauvé l'existence de lois scientifiques et la manière pour nous de les connaître. Dès lors, préférons-nous caractériser une connaissance plutôt comme un ordre logique cherchant à rejoindre un ordre rationnel (Cournot), comme une croyance vraie et justifiée (E. Gettier), comme une explication qui utilise des lois particulières (N. Cartwright), ou comme un style de raisonnement (I. Hacking) ?

COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES VISÉES

Connaissances épistémologiques reliées à l'histoire de la philosophie

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

A. BARBEROUSSE, M. KISTLER et P. LUDWIG (2000), *La philosophie des sciences au XX^e siècle*, Paris, Flammarion, collection « Champs Université »

Philosophie des sciences I. *Théories, expériences et méthodes*, Textes réunis par S. LAUGIER et P. WAGNER, Paris, Vrin, 2004

Philosophie des sciences II. *Naturalismes et réalismes*, Textes réunis par S. LAUGIER et P. WAGNER, Paris, Vrin, 2004

Philosophie de la connaissance. *Croyance, connaissance et justification*, Textes réunis par J. DUTANT et P. ENGEL, Paris, Vrin, 2005

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Session 1 : 2 contrôles continus obligatoires : deux épreuves sur table au titre du contrôle continu (première semaine d'octobre et seconde semaine de novembre) et un examen terminal sur table de 4 h en fin de semestre.

Session 2 : oral

Type d'épreuve : explication de texte orale

Durée : Préparation : 30 minutes ; passage : 15 minutes.

UE3 HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE – 48H CM/TD – 6 ECTS

HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE ANCIENNE

ANTHONY BONNEMAISON

Aristote-Platon : la filiation critique

Aristote est le plus célèbre des disciples de Platon, et entretient avec ce dernier un rapport particulièrement complexe. Élève et collaborateur de Platon à l'Académie pendant près de vingt ans, il s'inscrit bien souvent dans la continuité du projet philosophique de son maître. D'un autre côté, il est célèbre pour sa critique de la pensée de Platon sur des points cardinaux : les Formes intelligibles, le Bien, la question du meilleur régime politique, l'unité de la vertu. Nous partirons donc de ces lieux où se cristallise la critique aristotélicienne pour mieux comprendre le rapport entre ces deux philosophes incontournables de l'Antiquité. Nous verrons notamment que les critiques qu'Aristote peut formuler à l'égard de Platon doivent être comprises comme autant de correctifs apportés à sa pensée, de réponses nouvelles à des problèmes communs, plutôt qu'une remise en cause de la philosophie platonicienne dans son ensemble. Plus largement, le cours offrira une présentation générale de la pensée d'Aristote, en particulier sur la théorie de la connaissance, la métaphysique, l'éthique et la politique.

COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES VISÉES

Connaissance des principaux aspects de la philosophie aristotélicienne. Lire et expliquer de façon claire les textes d'Aristote, en mobilisant des concepts précis. Réfléchir de manière fine et nuancée au rapport entre les deux philosophes, dans un propos structuré et argumenté.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Session 1 : contrôle continu obligatoire : au cours du semestre (1 devoir maison et 1 devoir sur table) + contrôle terminal : examen écrit en temps limité (4h) en fin de semestre pendant les examens (explication de texte ou dissertation).

Session 2 : un examen oral en juin (1h).

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

- *Textes de PLATON et d'ARISTOTE*

PLATON : *République* (trad. P. Pachet, Folio essais ou G. Leroux, GF) ; *Phédon* (trad. M. Dixsaut, GF)

ARISTOTE : *Métaphysique* (trad. Duminil-Jaulin, GF) ; *Politiques* (trad. P. Pellegrin, GF) ; *Éthique à Nicomaque* (trad. J. Tricot, Vrin ou R. Bodéüs, GF)

- *Présentations générales de la philosophie d'Aristote*

P. AUBENQUE : « Aristote » dans l'encyclopédie *Universalis* (en ligne)

P.-M. MOREL, *Aristote, Une philosophie de l'activité*, Paris, GF, 2003

M. CRUBELLIER et P. PELLEGRIN, *Aristote, Le philosophe et les savoirs*, Paris, Seuil, 2002

P. PELLEGRIN, *Dictionnaire Aristote*, Paris, Ellipses, 2007.

PHILOSOPHIE MODERNE I

MARIE-FREDERIQUE PELLEGRIN

Descartes, penser la fondation et la totalité

*On connaîtra bien qu'il est malaisé,
en ne travaillant que sur les ouvrages d'autrui,
de faire des choses fort accomplies.*

Descartes

Le cours constitue une initiation à l'ensemble de la philosophie de Descartes dans ses aspects métaphysiques, physiques et moraux. Nous ferons donc le contraire de ce que demande l'auteur, nous travaillerons sur les ouvrages d'autrui, en l'occurrence les siens.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Session 1 : contrôle terminal sur table (4h) avec dissertation ou explication de texte au choix + Contrôle continu obligatoire au cours du semestre (dissertation, explication de texte ou questions de cours sur table + exposés ou fiche de lecture préparés à la maison)

Session 2 : un examen écrit ou oral en juin.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

Repères bibliographiques

○ Textes :

Discours de la méthode

Méditations métaphysiques (à acheter en Garnier Flammarion, ed. Beyssade ou Pellegrin).

Ce sont ces deux premiers ouvrages qui sont à lire en priorité. Pour les autres ouvrages, les textes étudiés seront distribués en cours.

Le Monde

Les passions de l'âme

Les principes de la philosophie

○ Commentaires :

ALQUIE Ferdinand, *Leçons sur Descartes*, La table ronde, 2005.

BEYSSADE Jean-Marie, *Études sur Descartes*, « Points », Seuil, 2001.

KAMBOUCHNER Denis, *Descartes n'a pas dit*, Les belles lettres, 2015. à À lire en priorité

UE4 LANGUE VIVANTE – 24H TD – 3 ECTS

ANGLAIS

ROSE DAVIS

Let's talk philosophy

This semester is devoted to debating various philosophy topics relating to contemporary society, while working simultaneously on English discussion tools. With a hands-on approach we will explore a range of philosophical issues using various written and video documents. Throughout the semester students will organise class debates on topical issues or philosophy subjects. There will be a mini assignment based around the creation of an informative poster on a question of philosophy.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

100% continuous assessment, 2 vocab tests (20%), lead a debate (30%), poster (30%), participation (20%)

UE5 OPTION DE SPÉCIALISATION : INFO. COM OU UFR ARSH – 24H CM – 3 ECTS

Information-communication (voir guide options Info. Com.) OU option UFR ARSH (voir la rubrique « Vos options », sur le site de l'ARSH : <https://arsh.univ-grenoble-alpes.fr/fr/menu-principal/scolarite/vos-options/>)

- **OPTION INTERNE MUSIQUE ET PHILOSOPHIE (VOIR DESCRIPTIF DANS LIVRET OPTION INTERNE 1^{ER} SEMESTRE)**

UE6 OPTION INTERNE OU D'OUVERTURE – 24H CM– 3 ECTS

Voir la rubrique « Vos options », sur le site de l'ARSH : <https://arsh.univ-grenoble-alpes.fr/fr/menu-principal/scolarite/vos-options/>

UE7 PHILOSOPHIE PRATIQUE – 48H CM/TD – 6 ECTS

PHILOSOPHIE MORALE

ELISE HUCHET

« *Autonomie et vulnérabilité : comment définir le sujet moral ?* »

L'autonomie, que l'on peut définir au sens courant comme la capacité d'un individu à agir de manière libre et indépendante, ou de manière plus précise comme la capacité d'un sujet moral à agir en suivant sa propre législation, semble être une valeur politique et morale centrale qu'il importe de protéger et de défendre. Kant considère même l'autonomie comme « le principe suprême de la moralité » : une action n'est morale que si elle est mise en œuvre par une volonté autonome. Toutefois cet idéal d'autonomie a fait l'objet de nombreuses critiques au XX^{ème} siècle, en particulier dans le champ de la philosophie féministe. Certain-es auteur-es insistent notamment sur le fait que le concept d'autonomie repose sur une conception du sujet moral défini par son indépendance et son autosuffisance, ce qui tend à passer sous silence la dimension constitutive des relations aux autres pour les sujets moraux. Il s'agit ainsi d'opposer au sujet autonome un sujet vulnérable, c'est-à-dire irréductiblement relationnel, ouvert aux autres et au monde. Une telle critique rend-elle pour autant le concept d'autonomie caduc ? Dans quelle mesure est-il possible de le redéfinir tout en défendant une conception incarnée, relationnelle et plurielle du sujet moral ?

En proposant un parcours partant des définitions classiques de l'autonomie chez Rousseau et Kant et s'acheminant vers les analyses contemporaines de l'autonomie relationnelle, en passant par les éthiques du care ou les analyses de Ricoeur sur le lien entre autonomie, vulnérabilité et fragilité, ce cours entend constituer une introduction à la philosophie morale et à l'éthique en interrogeant la notion d'autonomie à l'aune de celle de vulnérabilité.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Session 1 : contrôle continu obligatoire : évaluation écrite à mi-parcours (questions de cours) et travail écrit à la maison OU exposé + épreuve terminale : écrit sur table de 4 h., dissertation en fin de semestre pendant les examens.

Session 2 : épreuve orale en juin, 20 min.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

GARRAU, Marie, « Agentivité ou autonomie ? Pour une théorie critique de la vulnérabilité », *Genre, sexualité & société* [En ligne], 25, Printemps 2021, mis en ligne le 12 juillet 2021, <http://journals.openedition.org/gss/6794>.

KANT, Emmanuel, *Métaphysique des mœurs (I)*, traduction Alain Renaut, Paris, Gallimard, 2018.

PAPERMAN, Patricia, « Les gens vulnérables n'ont rien d'exceptionnel », in Laugier Sandra, Paperman Patricia (dir.), *Le souci des autres. Éthique et politique du care*, Paris, éditions de l'EHESS, 2005.

RICŒUR, Paul, « Autonomie et vulnérabilité », dans Anne-Marie Dillens (dir.), *La philosophie dans la Cité : Hommage à Hélène Ackermans*, Bruxelles, Presses universitaires Saint-Louis Bruxelles, 1997, p. 121-41.

PHILOSOPHIE POLITIQUE

OLIVIER RAZAC

Une société de contrôle ?

Nous vivons dans un monde de nouvelles technologies, de dispositifs informatiques, de communications à distance, de réseaux proliférants, bref dans un monde de plus en plus « virtuel ». C'est un lieu commun. Mais comment évaluer cette « virtualisation » ? Sommes-nous vraiment passés dans une « société de contrôle » et qu'est-ce que cela pourrait signifier pour nous, les gouvernés ?

Nous essaierons d'abord de préciser certains concepts qui peuvent nous aider à comprendre ces changements à partir des distinctions entre trois manières de gouverner : la « souveraineté », la « discipline » et le « contrôle » chez Foucault et Deleuze.

Nous appliquerons ensuite ces distinctions conceptuelles à une situation concrète de gouvernement : la justice pénale. La loi gouverne des citoyens plus ou moins obéissants, la discipline des individus plus ou moins normés et le contrôle gouverne des moyennes, des probabilités, des risques.

Or, notre hypothèse est que nous sommes toujours gouvernés selon ces trois logiques en même temps. À travers l'exemple de l'application des peines, nous verrons que le condamné doit à la fois payer pour son infraction, normaliser son mode de vie, gérer ses risques et s'impliquer dans sa peine comme un projet personnel. L'évolution de notre condition politique est bien moins marquée par une rupture de paradigme que par une saturation contradictoire des différentes rationalités qui nous gouvernent.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Session 1 : contrôle continu obligatoire : au cours du semestre + contrôle terminal : examen écrit en temps limité (4h) en fin de semestre pendant les examens.

Session 2 : un examen écrit ou oral en juin.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

CASTEL Robert, « De la dangerosité au risque », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n° 47-48, 1983, p. 119 à 127.

DELEUZE G., « post-scriptum sur les sociétés de contrôle », dans *Pourparlers*, éditions de minuit, 1990

FOUCAULT M., *Surveiller et punir*, Gallimard, Tel, 1975

FOUCAULT M., *Sécurité, territoire, population*. Cours au Collège de France. 1977-1978, Gallimard/Seuil, Hautes Etudes, 2004

UE8 HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE – 72H CM/TD – 9 ECTS

HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE MODERNE 2

MARIE-FREDERIQUE PELLEGRIN

Leibniz lecteur de Locke : l'empirisme et sa critique

Nous ne sommes qu'empiriques dans les trois quarts de nos actions
Leibniz

Le cours porte sur l'empirisme à l'âge moderne. Après une introduction sur la notion même d'empirisme à partir de celle d'expérience chez Aristote et Bacon notamment ainsi que dans la médecine grecque antique, on se concentrera sur le débat Locke / Leibniz, de l'*Essai sur l'entendement humain* du premier aux *Nouveaux essais sur l'entendement humain* du second.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Session 1 : contrôle terminal sur table (4h) avec dissertation ou explication de texte au choix + Contrôle continu au cours du semestre (dissertation, explication de texte ou questions de cours sur table + exposés ou fiche de lecture préparés à la maison)

Session 2 : épreuve : oral en juin

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

Repères bibliographiques

○ Textes

LEIBNIZ, *Les nouveaux essais sur l'entendement humain*, GF à lire en priorité. La lecture de cet ouvrage permet de saisir à la fois les positions de Locke (cité fidèlement) et de Leibniz. Les autres textes mobilisés en cours seront distribués sous forme d'exemplier.

○ Commentaires :

NORTON D., « The myth of British empiricism », *History of European Ideas*, I, 4, 1981.

YAKIRA E., *La causalité de Galilée à Kant*, « Philosophies », PUF, 1994.

MÉTHODOLOGIE DE L'HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE MODERNE

NICOLE PERRET

Le projet critique de Kant

Qu'est-ce que connaître ? Ce cours se donne pour but de parcourir le projet critique de Kant à partir du problème de la connaissance et du traitement transcendantal de ce problème. Nous étudierons tout particulièrement la Critique de la raison pure et les Prolégomènes, tout en veillant à mettre en relation le projet épistémologique kantien avec les questions philosophiques et scientifiques de son époque.

COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES VISÉES

Travailler une œuvre classique et en reconnaître les enjeux en lien avec les problèmes de l'époque moderne.

S'approprier une culture philosophique autour d'un auteur.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Session 1 : contrôle continu obligatoire pendant le semestre. Exercices partiels et contrôle en classe et/ou à la maison + épreuve terminale : écrit 4 h. en fin de semestre pendant les examens : dissertation ou explication de texte au choix.

Session 2 : épreuve : oral en juin

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

KANT, *Critique de la Raison Pure*, trad Alain Renaut, Paris, GF Flammarion, 2001.

KANT, *Prolégomènes à toute métaphysique future qui pourra se présenter comme science*, trad Guillermit, Paris, Vrin 1993.

TEXTES PHILOSOPHIQUES ANGLAIS

ELISE HUCHET

La philosophie empiriste de David Hume. Lecture suivie du Traité de la nature humaine.

Partant du constat du caractère imparfait de la philosophie de son temps, traversée par des conflits qui semblent insolubles entre des positions philosophiques qui s'opposent, le philosophe anglais David Hume entend définir une nouvelle méthode pour la philosophie, inspirée de la méthode expérimentale qui a fait le succès des sciences naturelles. Il déploie cette méthode dans sa vaste étude de la nature humaine qui se focalise, dans le premier tome de son Traité de la nature humaine, sur le

fonctionnement de l'entendement, puis dans le deuxième tome sur l'analyse des passions qui gouvernent nos conduites, avant d'en venir à une analyse plus large de la société dans le troisième et dernier tome du Traité. Ce cours proposera une lecture suivie des trois ouvrages du philosophe, en se concentrant sur les concepts centraux qui caractérisent la philosophie de Hume (en particulier les concepts de causalité, de croyance, d'identité, de sympathie ou de justice), ainsi que sur les dialogues que l'on peut établir entre la pensée de Hume, celle de ses prédécesseurs (en particulier Descartes et Newton) et celle des philosophes qui s'en inspireront (Kant notamment).

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Session 1 : contrôle continu obligatoire : évaluation écrite à mi-parcours (questions de cours) et travail écrit à la maison + épreuve terminale : commentaire : examen écrit en temps limité (4h) en fin de semestre, pendant les examens.

Session 2 : oral de 20 min. en juin.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

Frédéric BRAHAMI, *Introduction au Traité de la nature humaine de David Hume*, Paris, PUF, 2003.

David HUME, *L'entendement : Traité de la nature humaine, Livre I*, traduction de Philippe Baranger et Philippe Saltel, Paris, Flammarion, 1999.

David HUME, *Dissertation sur les passions : Traité de la nature humaine, Livre II*, traduction de Jean-Pierre Cléro, Paris Flammarion, 2015.

David HUME, *La Morale : Traité de la nature humaine, Livre III*, traduction de Philippe Saltel, Paris, Flammarion, 1991.

UE9 PHILOSOPHIE GÉNÉRALE – 48H CM/TD – 6 ECTS

LOGIQUE

DENIS PERRIN

Logique formelle niveau 1 : logique des propositions

Ce cours est destiné à vous initier aux rudiments de la logique formelle contemporaine. Il concernera la logique des propositions, sur laquelle s'édifie le niveau plus complexe de la logique des prédicats étudiés en L3. Nous procéderons d'abord à la présentation et l'explication du langage formel, en réalisant des exercices de traduction à partir de la langue naturelle. Puis nous mettrons au travail le langage formel en étudiant des méthodes qui permettent de tester la validité des raisonnements. Nous envisagerons successivement la méthode des tables de vérité, celle des formes normales disjonctives et celle des arbres sémantiques. Le cours sera très progressif et s'appuiera en permanence sur des exercices simples destinés à vous aider à assimiler le contenu du cours.

COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES VISÉES

Maîtrise des outils d'analyse formelle de la pensée et des bases de la logique contemporaine.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Session 1 : contrôle continu obligatoire devoir sur table de 2h en dehors des horaires de cours, en cours de semestre + examen final écrit sur table, en temps limité (2h), en fin de semestre pendant les examens.

Session 2 : écrit (2h) en juin

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

(Une bibliographie plus fournie sera donnée en début de semestre) :

F. LEPAGE, *Éléments de logique contemporaine*, Dunod, 1995

ÉSTHÉTIQUE

JOULIA SMORTCHKOVA

Le cours vise à introduire au domaine philosophique de l'esthétique et à en donner une vue d'ensemble. Nous aborderons d'abord la question de ce qui définit l'esthétique et de ce qui la différencie d'autres domaines voisins, tels que la philosophie de l'art et la critique d'art. Nous étudierons ensuite l'histoire de l'esthétique, depuis la philosophie ancienne jusqu'aux approches contemporaines. Ce parcours historique nous permettra de travailler en profondeur les concepts fondamentaux du domaine (tels que la sensibilité, l'expérience, le goût, le jugement, le beau, le sublime, le génie...). Nous examinerons enfin des questions plus précises concernant le rapport entre l'esthétique et l'appréciation des œuvres d'art.

COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES VISÉES

Maîtriser les concepts fondamentaux de l'esthétique ; savoir se repérer dans l'histoire de l'esthétique ; avoir lu les textes fondateurs de l'esthétique ; savoir appliquer des outils conceptuels à la réflexion sur l'art.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES :

Session 1 : contrôle continu obligatoire : 2 notes au cours du semestre + contrôle terminal : examen écrit en temps limité (4h) en fin de semestre (dissertation sur un sujet en lien avec le cours)

Session 2 : un examen oral en juin

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

Ouvrage introductif : Pierre SAUVANET, *Éléments d'esthétique*, Ellipses, 2014.

Anthologie de textes : Danièle COHN et Giuseppe DE LIBERTI (dir.), *Esthétique : connaissance, art, expérience*, Vrin, 2012.

Une bibliographie détaillée et un programme de lecture seront fournis lors de la première séance.

UE10 PROJET PERSONNEL ET PROFESSIONNEL– 12H TD – 3 ECTS

NICOLE PERRET

6 SEANCES :

Les contenus et explications du cours vous seront donnés par l'enseignant en début de cours.

MODULE DE PRÉ-PROFESSIONNALISATION.

UE11 OPTION – 24H CM– 3 ECTS

1 OPTION AU CHOIX PARMI : SPORT, LANGUES, ENSEIGNEMENTS TRANSVERSAUX A CHOIX (ETC), OPTIONS UFR ARSH, OU OPTIONS INFORMATION-COMMUNICATION

(Voir la rubrique « Vos options », sur le site de l'ARSH : <https://arsh.univ-grenoble-alpes.fr/fr/menu-principal/scolarité/vos-options/>)

UE12 SPORT – 24H CM/TD – 3 ECTS

OBLIGATOIRE SPORT AU CHOIX

Vos contacts

ACCUEIL : RDC ARSH1

Nathalie CAU

arsh-ufr@univ-grenoble-alpes.fr

DIRECTION DES ÉTUDES

arsh-detu@univ-grenoble-alpes.fr

SCOLARITÉ PHILOSOPHIE

arsh-licence-philosophie@univ-grenoble-alpes.fr

RESPONSABLE DE SCOLARITÉ

Fanny MASSET

arsh-responsable-scolarite@univ-grenoble-alpes.fr

MOBILITÉ INTERNATIONALE

Coraline MORA

arsh-international@univ-grenoble-alpes.fr

HANDICAPS

Fanny MASSET

arsh-handicaps@univ-grenoble-alpes.fr

STAGES

Christine BIGOT

arsh-stages@univ-grenoble-alpes.fr

ORIENTATION-RÉORIENTATION - ADMISSION

Christine BIGOT

arsh-admissions@univ-grenoble-alpes.fr

SOS ÉTUDIANTS

sos-etudiants@univ-grenoble-alpes.fr

04 57 42 21 98

SERVICE COMMUNICATION-MOODLE - LÉO

Mélissa PÉLISSON

arsh-infocom@univ-grenoble-alpes.fr

BIBLIOTHÈQUE : 2^E ÉTAGE ARSH1

Accueil 04 57 42 24 40

Responsable : Agnès SOUCHON

arsh-bibliotheque@univ-grenoble-alpes.fr